

**CERTIFICAT EN VERTU DE L'ARTICLE 35, PARAGRAPHE 1, DU RÈGLEMENT (UE) 2018/848
RELATIF À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE ET À L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS BIOLOGIQUES**

I.1. Numéro du document <p align="center">2022/50323/1</p>	I.2. <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur
I.3 Nom et adresse de l'opérateur : <p align="center">TERRE ADELICE (SAS) Le Moulinon 07190 SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT FRANCE</p>	I.4. Nom et adresse de l'autorité de contrôle <p align="center">CERTIPAQ BIO 77 impasse Jean Mouillade 85000 LA ROCHE SUR YON organisme certificateur agréé par les Pouvoirs publics sous le numéro FR-BIO-09</p>
I.5. Activité ou activités de l'opérateur : <input checked="" type="checkbox"/> Préparation <input checked="" type="checkbox"/> Distribution/Mise sur le marché	

I.6. Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil⁽¹⁾ et méthodes de production :

a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux / Méthode de production :

production biologique, sauf durant la période de conversion

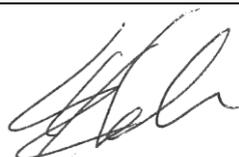
d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine / Méthode de production :

production de produits biologiques

g) Autres produits énumérés à l'annexe I du règlement (UE) 2018/848 ou produits non couverts par les catégories précitées / Méthode de production :

production de produits biologiques

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848
et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7. Date, lieu Fait à La Roche Sur Yon, le 31/03/2022. Pour CERTIPAQ BIO, son Directeur Général, Gaël du Chelas	I.8. Certificat valable du 31/03/2022 au 31/03/2024 
---	--

(1) Règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques, et abrogeant le règlement (CE) n°834/2007 du Conseil (JO L 150 du 14.6.2018, p. 1).

**CERTIFICAT EN VERTU DE L'ARTICLE 35, PARAGRAPHE 1, DU RÈGLEMENT (UE) 2018/848
RELATIF À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE ET À L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS BIOLOGIQUES**

1. Numéro du document 2022/50323/1	2. <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur
3. Nom et adresse de l'opérateur : TERRE ADELICE (SAS) Le Moulinon 07190 SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT FRANCE	4. Nom et adresse de l'autorité de contrôle CERTIPAQ BIO 77 impasse Jean Mouillade 85000 LA ROCHE SUR YON organisme certificateur agréé par les Pouvoirs publics sous le numéro FR-BIO-09

II.1. Répertoire des produits

Nom du produit et/ou code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil(2) pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848	
Autres services d'entreposage et de stockage : Prestation de stockage	Biologique
Produits laitiers et glaces : Prestation de préparation de glaces et sorbets	Biologique
Farines céréales transformées et produits amylacés : Farine de châtaigne	Biologique
Fruits et légumes : Fruits	Biologique
Fruits et légumes de conservation : Fruits secs	Biologique
Huiles et matières grasses comestibles : Huile	Biologique
Préparations à base de fruits et légumes : Coulis	Biologique
Produits de l'apiculture : Miel	Biologique
Produits laitiers et glaces : Buches glacées, Crèmes glacées, Dessert glacés, Sorbets	Biologique
Produits laitiers et glaces : Dessert individuel, vacherin individuel	Biologique
Sucre, chocolat et confiserie : Chocolats, Cornets, Praliné, Sucre, Sucre glace, Vanille	Biologique

II.5. Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées

Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5	
Préparation	Réalisation d'une activité ou d'activités pour son compte propre
Préparation	Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées
Distribution/Mise sur le marché	Réalisation d'une activité ou d'activités pour son compte propre

II.8. Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848

**CERTIFICAT EN VERTU DE L'ARTICLE 35, PARAGRAPHE 1, DU RÈGLEMENT (UE) 2018/848
RELATIF À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE ET À L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS BIOLOGIQUES**

1. Numéro du document 2022/50323/1	2. <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur
3. Nom et adresse de l'opérateur : TERRE ADELICE (SAS) Le Moulinon 07190 SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT FRANCE	4. Nom et adresse de l'autorité de contrôle CERTIPAQ BIO 77 impasse Jean Mouillade 85000 LA ROCHE SUR YON organisme certificateur agréé par les Pouvoirs publics sous le numéro FR-BIO-09

a) nom de l'organisme d'accréditation : COFRAC

b) hyperlien vers le certificat d'accréditation : Accréditation n° 5-0544 – Certification de produits/services agricoles et alimentaires. Portée disponible sur www.cofrac.fr

II.9 - Le présent document a été délivré conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements et au programme de certification précités.

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://www.certipaq.com/nos-certificats/> fait foi.